

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	44 (1915)
Heft:	8
 Artikel:	La correction des devoirs
Autor:	Straehl, Louis
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1039451

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLIV^{me} ANNÉE.

N° 8.

15 AVRIL 1915.

Bulletin pédagogique

**Organé de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG**

Abonnement pour la Suisse : **3 fr.** ; par la poste : **20 ct.** en plus. — Pour l'étranger : **4 fr.** — Prix du numéro : **20 ct.** Prix des annonces : **15 ct.** la ligne de 5 centimètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre, professeur à l'Ecole normale, Hauterive-Posieux.**

Pour les annonces, écrire à **M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg**, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à **l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.**

SOMMAIRE. — *La correction des devoirs. — Le perce-neige. — Programme des écoles primaires du canton de Fribourg. — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Acquisitions récentes du Musée pédagogique de Fribourg.*

La correction des devoirs

Je ne m'attarderai pas à faire ressortir l'importance de la correction des devoirs écrits. Chacun sait que l'orthographe ne s'enseigne pas en quelques leçons et qu'il ne suffit pas de développer magistralement une règle de grammaire pour la voir sue à tout jamais par les élèves et appliquée chaque fois qu'elle se présente. De plus, toute l'orthographe ne s'apprend pas par la grammaire. Sans doute, les mots difficiles du devoir font leur apparition au tableau noir, soulignés en craie de couleurs ; ils sont épelés, écrits par les enfants, mais cela suffit-il ? Non. D'abord, c'est le maître qui, dans sa préparation, décerne le titre de « difficile » à tel ou tel terme. S'il cherche à se mettre à la place de l'élève (louable souci), il n'y réussit pas toujours. Chacun de nous

a pu constater, non sans étonnement, qu'un élève est arrêté devant l'orthographe d'un mot qui n'a rien de difficile en soi, mais qui présente à l'ecolier une réelle difficulté. Nous nous hâtons, à condition que nous le sachions en détresse, de venir à son secours et nous tâchons d'amener un peu de lumière dans son intelligence. Mais, malgré notre peine, il y a et il y aura toujours des étourdis et des ignorants qui laisseront écrire leur plume au hasard.

Combien est-il de devoirs sans faute ? Suffit-il, pour les faire disparaître, d'en mentionner le total ? d'établir un record des fautes ? Vous réussiriez tout au plus à faire rougir le pauvre étourdi, et à décourager le malheureux ignorant la sainte orthographe. Je dis : non, et tous les instituteurs sont de mon avis : il n'en est aucun qui laisse passer sous silence les fautes d'un devoir, ce qui serait le meilleur moyen de cultiver, chez la gent écolière, la négligence, de saper par la base tout l'enseignement de l'orthographie grammaticale et usuelle. La correction, dès lors, s'impose. Comment doit-elle se faire ? C'est la question que je voudrais soumettre à l'appréciation des lecteurs du *Bulletin pédagogique*.

Différents procédés sont en usage dans nos écoles. Parcourons-en quelques-uns.

Il y a au bas de l'échelle les devoirs *entièrement* corrigés par le maître. Il suffit de signaler ce procédé pour montrer qu'il ne peut être appliqué aux élèves de l'école primaire. Ceux-ci, n recevant leur cahier, n'ont rien de plus empressé que de voir la note qu'ils ont reçue ; puis ferment leur cahier de découragement, sinon d'indifférence, s'il y a trop d'« encre rouge ». Ce n'est pas un travail qui mérite le nom de correction, c'est une constatation pour les élèves qu'ils ont fait beaucoup ou peu de fautes. Ils ne feront pas les réflexions d'un étudiant d'école normale ou de lycée se mettant à raisonner chaque correction faite.

Pour forcer l'élève à corriger les fautes commises, certains maîtres écrivent en surcharge au crayon les corrections ; la tâche de l'enfant sera de « repasser » à l'encre les corrections faites par le maître. Singulier moyen d'inculquer à l'enfance les notions d'ordre et de propreté ; de lui apprendre, comme on ne cesse de le lui répéter, à soigner ses devoirs ! Il est déjà assez malheureux que nous soyons obligés d'employer les surcharges inévitables pour les fautes de style, sans qu'il soit besoin d'exercer la main de l'écolier à orner ses devoirs de si singulière façon. Que faisons-nous, par ce système, de l'initiative de l'élève ? Ce travail

purement passif ne peut s'employer que lorsqu'il s'agit de termes dont il ne connaît pas l'orthographe ; mots bien rares, puisque nous dressons un vocabulaire renfermant les difficultés orthographiques, mais qui peuvent se glisser néanmoins dans les travaux, spécialement dans les sujets d'invention.

Pour laisser libre champ à l'observation et à la réflexion de l'élève, on a le plus souvent recours au procédé suivant : on souligne d'un trait à l'encre rouge le terme fautif, laissant (si le mot n'est pas trop difficile) le soin de la correction à l'élève.

Ce procédé est lui-même appliqué différemment :

Pour les élèves « forts », on indiquera simplement un trait en marge pour l'avertir qu'il y a une faute dans la ligne. Mais là encore nous risquons de donner lieu à bien des hésitations et méprises : la faute passera quelquefois inaperçue et ce sera un autre mot qui figurera à sa place dans les corrections, et naturellement, cette fois, sous prétexte d'être corrigé, il sera mal orthographié. A mon avis, il vaut mieux indiquer clairement la faute.

Dans certaines écoles, on corrige dans le texte du devoir (nous avons vu que cela ne produit pas un coup d'œil agréable, ni un procédé éducatif) ; dans d'autres, ce sera en marge. Sans parler du peu d'esthétique que présente cette manière de faire, il est à observer que souvent il n'y aurait pas suffisamment de place ; enfin, les amis de l'ordre font placer les corrections à la suite des devoirs.

Là encore, il y a plusieurs manières de procéder : parfois des mots isolés se suivent, orthographiés comme ils auraient dû l'être dans le corps du devoir. Ce mode a le grave inconvénient de séparer les mots de leur contexte, leur enlevant ainsi leur valeur. Le maître est obligé de perdre son temps à rechercher la phrase pour s'assurer que le mot s'accorde avec son contexte.

D'autres fois toute la phrase est relevée, avec ou sans trait sous le mot motivant la correction ; c'est le défaut contraire : l'attention se trouve noyée dans des longueurs inutiles.

Certains maîtres font justifier l'orthographe des mots à corriger : il faut analyser grammaticalement chaque terme fautif, citer la règle violée et l'appliquer *in extenso* au mot mal orthographié. Nous ne demanderons pas ce raisonnement par écrit à nos élèves, ils seront obligés de le faire mentalement ; cela suffit amplement, nous verrons bien s'il a été fait correctement ou non par la nouvelle forme

donnée au mot. Nous ne ferons entrer dans les corrections que les mots s'accordant grammaticalement ; c'est un excellent moyen de réflexion qui forcera l'élève à écarter ce qui est inutile pour n'avoir à considérer que deux ou trois mots ; le champ d'activité étant ainsi restreint, le jugement s'exercera plus sûrement.

Louis STRÆHL.



LE PERCE-NEIGE

Croquis printanier

Connaissez-vous cette aimable fleurette, apparemment si débile, qui, en dépit des rafales poudreuses et des cinglantes giboulées, derniers soubresauts de la froide saison, ose bravement éléver sa tige menue au-dessus du gazon dénudé que, hier encore, recouvrait une neige souillée et amollie ? C'est le perce-neige, nom vulgaire, mais délicieusement joli de la nivéole, petite plante bulbeuse qui croît, à l'issue des frimas, dans les prairies inclinées vers le midi ou dans les clairières ensoleillées de nos forêts. Ne lui demandez pas la fraîcheur éclatante de la rose, le parfum capiteux de la giroflée ou la blancheur immaculée du lis. La pauvre herbe champêtre qu'est le perce-neige n'est capable de flatter ni votre vue ni votre odorat. Ce qui le rend intéressant pour le botaniste comme pour l'amateur de plantes, ce qui fait son charme particulier, c'est sa croissance anormale pour ainsi dire, sa mystérieuse floraison.

En mars, parfois même en février, dans la grisaille hivernale, alors que les dieux de la glace et du vent pressentant leur prochaine défaite semblent se coaliser sournoisement et dans un ultime effort pour engourdir et blesser tout ce qui s'essaye timidement à revivre, quand pas un oiseau n'a chanté, quand pas un bourgeon n'a déplié son étui de gomme brune, le voici qu'il paraît, le courageux perce-neige. Voyez comme il est pâle, décoloré, délavé ; on dirait une plante aquatique que la vague nonchalante d'un étang a mollement caressée. Les six pétales de son périanthe ne sont pas même blancs ; ils sont plutôt d'un vert tendre, à peine nuancé. Il est si frêle que ses délicates racines ne tiennent presque pas au sol imprégné d'humidité froide sur lequel il a furtivement poussé. Sa corolle, trop lourde, semble-t-il, pour un si chétif support, s'incline vers la terre dans un geste humble et gracieux, comme si la fleur con-